

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 22 novembre 2016

COMMUNIQUÉ

PROJETS DE DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Contrats de développement 2017 - 2021

Le gouvernement a arrêté un projet de délibération habilitant le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à signer le contrat de développement État-Nouvelle-Calédonie et État-Intercollectivités pour la période 2017-2021. Son montant global s'élève à 27,24 milliards de francs, dont 13,33 milliards pour le contrat État-Nouvelle-Calédonie, et 13,91 milliards pour le contrat État-intercollectivités.

Le contrat État - Nouvelle-Calédonie 2017-2021

Réalisé à participation financière constante de l'État, le budget qui sera consacré aux opérations identifiées dans le contrat 2017-2021 État - Nouvelle-Calédonie s'élève à 13,33 milliards de francs, financé à 30 % par l'État et à 70 % par la Nouvelle-Calédonie. Pour mémoire, l'enveloppe 2011-2015 s'élevait à 18,8 milliards de francs.

Priorité à la jeunesse :

- Création du service civique : 3 milliards de francs
- Rénovation du Lycée agricole de la Nouvelle-Calédonie : 1,73 milliard de francs
- Création d'une structure éducative contenant (protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse) : 400 millions de francs

Amélioration des infrastructures de transport terrestre et aérien :

- mise à deux fois deux voies de la RT1 entre Paita et La Tontouta : 1,9 milliard de francs
- mise aux normes de l'aérodrome de Magenta : 1,4 milliard de francs

Réalisation d'études liées à la transition énergétique :

- Etude pour le barrage de la Ouinné : 500 millions
- Etude pour la centrale C au gaz : 500 millions

Développement de zones d'activités sur terres coutumières (ZODEP) : 858,33 millions

Accueil des croisiéristes sur Nouméa : 1 milliard

Rénovation/extension du Musée de la Nouvelle-Calédonie (opération prolongée) : 2 milliards

Le contrat État - intercollectivités 2017-2021

Réalisé à participation financière constante de l'État, le budget qui sera consacré aux opérations identifiées dans le contrat 2017-2021 État - intercollectivités s'élève à 13,91 milliards de francs, financé par l'État, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces selon des pourcentages variables. Pour mémoire, l'enveloppe 2011-2015 s'élevait à 8,1 milliards de francs.

Recherche et innovation (CRESICA, CNRT, IAC, Technopole) : 4,8 milliards de francs

Formation et jeunesse (rénovation de la FOL, école d'art en province Nord, évolution de l'IUT, de l'accès à l'enseignement supérieur à l'UNC et de l'antenne universitaire du Nord, dispositif Plan jeunesse outre-mer, formation des agents communaux, création d'un centre d'accueil en urgence des victimes d'agression au Médipôle intégrant la lutte contre les violences faites aux femmes) : 3,4 milliards de francs.

Gestion intégrée de l'eau et de l'environnement (conservatoire des espaces naturels) : 500 millions de francs.

Amélioration de l'accueil des croisiéristes (Poum, Lifou, île des Pins) : 1 milliard.

Contournement du Mont-Dore : 1 milliard.

Électrification Thio-Canala : 450 millions de francs et **amélioration de la route Thio-Canala** : 374 millions de francs.

Réalisation du barrage de Pouembout : 2,4 milliards de francs.

* * *

*